



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers  
en exercice : 30  
Présents : 23  
Pouvoirs : 3  
Votants : 26  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 11 juin 2025

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

**ABSENTS :**

BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI)

**ABSENTS EXCUSES :**

REBOUX Alain (CCVAI)

**POUVOIRS :**

FAVREAU Gilles (CCVAI) représenté par PRADIER Bruno (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) représentée par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) représenté par MURON Marie-Christine (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET :** Autorisation donnée au président pour signer le marché relatif à la rénovation de la salle de sports de St-Germain Laval - Signature après négociation



Date de transmission de l'acte: 24/06/2025

Date de réception de l'AR: 24/06/2025

042-244200614-DE2025\_1806\_01-DE

A G E D I

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants

**Vu** le Code de la commande publique, notamment les dispositions relatives aux procédures de passation des marchés publics et à la négociation ;

**Vu** le projet de rénovation de la salle de sports de Saint Germain Laval, inscrit au programme d'investissement de la Communauté de communes ;

**Vu** le rapport de présentation relatif à l'attribution du marché discuté lors de la commission ad'hoc, exposant les résultats de la consultation initiale et la nécessité de conduire une phase de négociation avec les entreprises candidates ;

**Considérant** que le maître d'ouvrage a été chargé de conduire ces négociations afin d'optimiser les offres techniques et financières ;

**Considérant** qu'à l'issue de cette phase, les entreprises retenues seront en mesure de proposer des prestations conformes aux attentes de la collectivité ;

**Considérant** qu'il convient d'autoriser le Président à signer le marché une fois les négociations achevées et les entreprises définitivement sélectionnées ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, le conseil communautaire

**Article 1 : AUTORISE** Le Président de la Communauté de communes à signer le marché de travaux relatif à la rénovation de la salle de sports de Saint Germain Laval avec les entreprises retenues, dès l'achèvement de la phase de négociation conduite par le maître d'ouvrage.

**Article 2 : AUTORISE** Le Président à signer tout document ou avenant nécessaire à la bonne exécution de ce marché.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 18/06/2025

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : 26/06/25  
et de la publication le : 26/06/25*

*Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 24/06/2025  
Date de réception de l'AR: 24/06/2025  
042-244200614-DE2025\_1806\_01-DE  
A G E D I